

LETTRE D'INFO DE CIPRA FRANCE A SES MEMBRES ET SES AMIS

- **AG du 07 avril 2011 : bilan et présentation du nouveau bureau de CIPRA France**



Les assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 7 avril dernier ont réuni la grande majorité de nos membres autour de Patrick Le Vaguerèse qui a présenté son dernier rapport moral en tant que Président de CIPRA France. La passation de pouvoir a ainsi eu lieu avec le nouveau président Alain Boulogne et son équipe

renforcée. Le bureau compte désormais trois vice-présidents : à l'international avec Hélène Denis (FFCAM), aux espaces naturels pour Michel JAQUINOD (PNR Chartreuse) et aux transports avec Pierre MOREAU. Michel Chamel (FFME) renouvelle son mandat de trésorier. Jean-Loup Bertez représente les adhérents individuels et son suppléant, Roger Caracache, est conseiller technique référent pour « Alliance dans les Alpes », son expérience d'ancien maire, ainsi que celle du nouveau président seront des plus utiles et pertinentes pour faire avancer le travail de l'association sur le terrain. Andreas GÖTZ, directeur de CIPRA International, nous a fait l'honneur de sa présence afin d'échanger avec nous tous sur le rôle et l'avenir de CIPRA France. Après une synthèse de sa vision de notre action, il a répondu aux différentes interrogations soulevées par l'assemblée.

- **Séminaire foncier : une réussite et de nouvelles perspectives pour 2011**



La première phase du projet « Foncier en montagne » de CIPRA France a été couronnée de succès à l'occasion du séminaire du 25 mars derniers, co-organisé avec le Suaci Alpes du Nord. L'évènement a montré la nécessité de poursuivre notre réflexion sur la question du foncier en montagne, confortée par la centaine de participants présents et le bon accueil donné au rapport d'étude produit. C'est pourquoi la phase 2 « les territoires au cœur de l'action » va engager un travail de capitalisation d'expériences alpines de gestion volontariste du foncier (à l'échelle de l'arc alpin et du massif français) afin de les mettre à disposition des territoires, tout en réalisant des séances d'information

visant à faciliter l'accès des territoires ruraux (les moins dotés en ingénierie) aux ressources sur le foncier. L'idée est d'intervenir directement sur le terrain afin que l'information et la sensibilisation à l'action foncière viennent aux élus locaux. Cette seconde étape est en cours de démarrage et s'amplifiera durant l'automne et l'hiver 2011-2012. N'hésitez pas à contacter [Nathalie](#), notamment si vous connaissez des collectivités qui pourraient être intéressantes ou intéressées.

- **Le programme ALPSTAR accepté**

Issu des travaux de la Convention alpine sur le climat, le projet Interreg « ALPSTAR - Vers des Alpes neutres en carbone. Faire des bonnes pratiques un standard minimum » a été accepté le 11 mai dernier par le comité de sélection international du programme européen Espace Alpin à Salzbourg. 18 projets avaient été retenus pour la seconde phase de candidature et 10 ont finalement été sélectionnés. CIPRA France, partenaire de ce projet pour la France, à l'instar de Rhônalpénergie-Environnement, se félicite de cette décision qui vient saluer un long travail de préparation mené avec des partenaires slovènes, autrichiens, suisses, italiens, allemands et du Liechtenstein. Pendant 33 mois, il s'agira donc pour CIPRA France et pour les deux territoires pilotes qui nous accompagnent (Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance et Parc Naturel Régional du Queyras) d'encourager la mise en œuvre concrète de bonnes pratiques reconnues pour leur efficacité face aux changements climatiques ainsi que de préparer des stratégies inter-sectorielles et des plans d'action en faveur de la neutralité carbone à des échelles régionales et locales. La réussite de cette candidature doit également à la confiance et au soutien que le MEDDTL et la Région PACA attribuent à ce projet en tant que contre-parties nationales.

- **Un appel à projet pour la mise en œuvre de la Convention Alpine**

Le Secrétariat Permanent de la Convention Alpine lance un appel à projets pour encourager la mise en œuvre concrète du traité (ses principes et protocoles). Il concerne 3 catégories, avec pour chacune d'elle, 2 dotations de 10 000 € et 5 000€. Sont concernés :

- les communes de moins de 500 habitants
- les projets à destination des jeunes
- les projets dédiés aux thèmes population et culture.

Pour plus d'informations, rendez-vous directement sur le site : www.alpconv.org/themes/Award_fr

Les candidatures sont à envoyer d'ici **fin août 2011** mais ne tardez pas à réfléchir à un projet à soumettre au jury !



- **Publication du Compact « Tourisme face au changement climatique »**



Un nouveau Compact disponible en français est paru sur le thème : « Le tourisme face au changement climatique ». Données de cadrage et surtout bonnes pratiques en la matière sont à découvrir et à diffuser. Le rapport est téléchargeable en ligne et des exemplaires sont disponibles dans nos locaux. 5 autres Compacts (protection de la nature, construction et rénovation performante, autosuffisance énergétique, transports, aménagement) sont à retrouver sur le site de la CIPRA :

http://www.cipra.org/fr/cc.alps/resultats/compacts/compacts-1/?set_language=fr



- **« Alliance dans les Alpes » : un projet sur les services avec l'ADRETS**



L'Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services (ADRETS) œuvre depuis longtemps à rendre l'accès aux différents services plus aisés en territoires ruraux. Un projet est naturellement né entre nos deux structures car les communes d'Alliance sont bien souvent confrontées à ces questions de services à la population.

Le projet SERPOM (Services à la Population en Montagne) voit donc le jour entre des communes françaises et italiennes, membres du Réseau « Alliance dans les Alpes ». Il est décliné en trois phases : une première étape nécessaire de recueil et de capitalisation d'expériences (de part et d'autre de la frontière), un voyage d'études début septembre qui sera l'occasion de présenter les réalisations françaises (Queyras, Ecrins, Oisans) à nos amis italiens et enfin un séminaire de restitution dans le Piémont en fin d'année qui reviendra sur les exemples vus afin de les comparer et d'en identifier les potentiels de transférabilité.



- **Commission UTN : quelles autorisations ces 18 derniers mois ?**

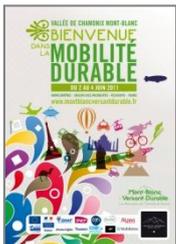
Six sessions ont eu lieu ces 18 derniers mois, lesquelles ont donné lieu notamment à quatre acceptations majoritaires de projets (Mieussy-74, St Martin de Belleville-73, La Martre et Chateauvieux-83, Montgenèvre-05) et un avis d'ajournement (SIVOM de St François Longchamp - Montgellefrey-73). Le constat effectué par Patrick Le Vaguerèse, qui siège à ces commissions « Unité Touristique Nouvelle », est amer : « on ne laisse que trop la montagne se bétonner, et quand bien même la commission donne un avis négatif, il ne s'agit que d'un avis ! Rappelons également qu'une autorisation UTN est valable sans durée dans le temps à condition que le projet d'aménagement soit engagé (ne serait-ce qu'amorcé) dans les 4 ans, même s'il s'achève dans un contexte complètement différent ! ».

• Vie de l'association

Quelques brèves sur la vie interne de CIPRA France :

- ✓ Vous l'avez sans doute remarqué, la CIPRA s'est dotée d'une nouvelle charte graphique avec un logo et des couleurs issus d'un travail en commun piloté par CIPRA International.
- ✓ La Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) a décidé d'adhérer non plus au titre de la fédération nationale mais à l'échelle du comité régional Rhône-Alpes.
- ✓ CIPRA France est devenue membre du conseil d'administration de l'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services). L'ADRETS est elle-même membre de CIPRA France.
- ✓ Les membres de CIPRA France se réuniront le 27 juin prochain pour un séminaire de réflexion sur les perspectives d'avenir de l'association, tant sur un plan politique que technique. Cette journée d'échanges permettra d'aborder différents thèmes, de la perception du travail mené aux orientations stratégiques, en passant par la logique et les modalités d'actions de CIPRA France.
- ✓ CIPRA International est en pleine réflexion quant à sa politique de communication et soumet en ce sens un questionnaire aux membres des délégations nationales. Chers membres, nous vous remercions donc de bien vouloir participer à la démarche en répondant au questionnaire (**avant le 3 juin**). Un courrier électronique vous a été envoyé à ce sujet.

• Calendrier (cliquez sur les titres pour accéder aux informations en ligne)



⌚ *Mont-Blanc versant durable*, 2-4 juin à Chamonix, pour tout savoir sur les mobilités durables.

⌚ *Energy World-Café*, 6-7 juin à Lyon, pour échanger sur les constructions écologiques et efficaces en énergie.

⌚ *L'économie forestière et les changements climatiques*, 30 juin-1^{er} juil. à Interlaken (Suisse). Un événement organisé par la CIPRA.

⌚ *SuperAlp 5 !*, 4-13 juillet de Chamonix à Bolzano. Une découverte des Alpes en modes doux autour du thème des glaciers, indicateurs du changement climatique.

⌚ *Conférence finale Econnect*, 26-28 sept. à Berchtesgaden (All.). Ce projet européen s'est intéressé à la question de la connectivité écologique dans les Alpes. CIPRA France s'était notamment investi en 2009-2010.

⌚ *Réunion annuelle des membres français d'Alliance dans les Alpes*, 30 sept. au Bourg d'Oisans.



🔔 **Le Réseau Tee Rhône-Alpes**, qui œuvre efficacement depuis 10 ans pour l'emploi et la formation dans les domaines de l'environnement, **cessera de fonctionner au 30 juin prochain**. Si vous souhaitez témoigner et apporter votre soutien, vous pouvez écrire à briqitte.briel@educagri.fr.